



Bruxelles, le 3 juin 2022

CM 2956/22

LIMITE

CORLX
CFSP/PESC
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: relex.counsellors@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2-281.84.89 /

+32.2-281.44.50

Objet: FIN DE LA PROCÉDURE ÉCRITE pour l'adoption des:

- I. décision et règlement d'exécution du Conseil concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine
- II. décision d'exécution et règlement d'exécution du Conseil concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Biélorussie et l'implication de la Biélorussie dans l'agression de la Russie contre l'Ukraine
- III. décision et règlement du Conseil concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Biélorussie et l'implication de la Biélorussie dans l'agression de la Russie contre l'Ukraine
- IV. décision et règlement du Conseil concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine
- V. Décision et règlement du Conseil concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine

Les délégations sont informées que la procédure écrite lancée par la CM 2955/22 + COR 1 du 02 juin 2022 a été clôturée le 3 juin 2022 à 09h25 et que toutes les délégations ont voté en faveur de:

I. Décision et règlement d'exécution du Conseil concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine

1. l'adoption de la décision du Conseil modifiant la décision 2014/145/PESC concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, dont le texte figure dans le document 8668/22 REV 1;
2. l'adoption du règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre le règlement (UE) n°269/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, dont le texte figure dans le document 8670/22 REV 1;
3. l'approbation des avis figurant aux annexes I et II du document 8671/22 REV 1;
4. l'approbation du modèle de lettre de notification pour les personnes dont l'adresse est disponible figurant à l'annexe III du document 8671/22 REV 1.

Dès lors, la décision et le règlement d'exécution du Conseil susvisés sont adoptés, et les avis ainsi que le modèle de lettre de notification sont approuvés.

II. Décision d'exécution et règlement d'exécution du Conseil concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Biélorussie et l'implication de la Biélorussie dans l'agression de la Russie contre l'Ukraine

1. l'adoption de la décision d'exécution du Conseil mettant en œuvre la décision 2012/642/PESC concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Biélorussie et de l'implication de la Biélorussie dans l'agression russe contre l'Ukraine, dont le texte figure dans le document 8639/22;

2. l'adoption du règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre l'article 8 bis du règlement (CE) n° 765/2006 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Biélorussie et de l'implication de la Biélorussie dans l'agression russe contre l'Ukraine figure dans le document 8641/22;
3. l'approbation des avis figurant aux annexes I et II du document 8642/22 REV 1;
4. l'approbation du modèle de lettre de notification pour les personnes dont l'adresse est disponible figurant à l'annexe III du document 8642/22 REV 1.

Dès lors, la décision d'exécution et le règlement d'exécution du Conseil susvisés sont adoptés, et les avis ainsi que le modèle de lettre de notification sont approuvés.

III. Décision et règlement du Conseil concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Biélorussie et l'implication de la Biélorussie dans l'agression de la Russie contre l'Ukraine

1. l'adoption de la décision du Conseil modifiant la décision 2012/642/PESC concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Biélorussie et l'implication de la Biélorussie dans l'agression de la Russie contre l'Ukraine, dont le texte figure dans le document 8658/22;
2. l'adoption du règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 765/2006 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Biélorussie et l'implication de la Biélorussie dans l'agression de la Russie contre l'Ukraine, dont le texte figure dans le document 8661/22.

Dès lors, la décision et le règlement du Conseil susvisés sont adoptés.

IV. Décision et règlement du Conseil concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine

1. l'adoption de la décision du Conseil modifiant la décision 2014/512/PESC concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, dont le texte figure dans le document 8676/22;
2. l'adoption du règlement du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, dont le texte figure dans le document 8678/22;
3. l'approbation de l'avis figurant à l'annexe I du document 8679/22 REV 1;
4. l'approbation du modèle de lettre de notification pour les entités ajoutées à l'annexe IX de la décision 2014/512/PESC et à l'annexe XV du règlement (UE) n° 833/2014, figurant à l'annexe II du document 8679/22 REV 1 ;
5. l'approbation de la déclaration du Conseil, dont le texte figure dans le document 9717/22.

Dès lors, la décision et le règlement du Conseil susvisés sont adoptés, et l'avis ainsi que le modèle de lettre de notification et la déclaration du Conseil sont approuvés.

La déclaration susmentionnée figurera dans le relevé des actes adoptés selon la procédure écrite en tant que déclaration destinée à être inscrite au procès-verbal du Conseil, conformément à l'article 12, paragraphe 1, troisième alinéa, du règlement intérieur du Conseil.

V. Décision et règlement du Conseil concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine

1. l'adoption de la décision du Conseil modifiant la décision 2014/145/PESC concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, dont le texte figure dans le document 8835/22;
2. l'adoption du règlement du Conseil modifiant le règlement (UE) n°269/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, dont le texte figure dans le document 8836/22.

Dès lors, la décision et le règlement du Conseil susvisés sont adoptés.
